

S'INSCRIRE À UNE FORMATION UVSQ

La procédure d'inscription à l'université s'effectue en deux étapes : l'étape d'admission et/ou de candidature, et l'étape d'inscription administrative et pédagogique.

Etape 1 - Devenir candidat

Déposer une candidature, c'est demander l'autorisation de s'inscrire. Cette démarche dépend de votre situation :

Vous n'êtes pas un ancien étudiant de l'UVSQ :

- » Première demande d'inscription

Vous êtes un ancien étudiant de l'UVSQ :

- » Demande de réinscription

Vous êtes un étudiant international :

- » Vos démarches d'inscription dépendent de votre situation

Cas particulier :

- » Les adultes en reprise d'études
- » Les candidats aux contrats de professionnalisation

Etape 2 - S'inscrire (ou se réinscrire)

S'inscrire, une fois votre candidature retenue, c'est faire les demandes nécessaires pour :

Obtenir sa carte d'étudiant :

- » Inscription administrative

Choisir ses cours et connaître son emploi du temps :

CAS PARTICULIER : LES FORMATIONS SOUMISES À SÉLECTION

Pour certaines formations, la demande dépasse l'offre. Il faut suivre la procédure d'inscription et parallèlement renvoyer un **dossier de candidature** que vous trouverez en ligne sur [les fiches formation concernées](#).

Etape 3 - Création de votre compte SESAME

Lorsque les frais de scolarités seront acquittés, créer vos identifiants afin d'accéder aux ressources numériques de l'Université (emplois du temps, résultats d'examen...).

Aide sur le compte SESAME

Besoin d'aide pour votre inscription administrative ?

- » Contacter l'assistance inscriptions
- » Consulter la FAQ

<http://www.uvsq.fr/s-inscrire-a-une-formation-uvsq-236436.kjsp?RH=1188804961382>